

Date Printed: 04/09/2009

JTS Box Number: IFES_61
Tab Number: 98
Document Title: Non/Oui Referendum '95
Document Date: 1995
Document Country: Canada
Document Language: French
IFES ID: CE00340



* D 2 3 6 6 1 3 1 - 0 C 7 7 - 4 8 7 E - B 8 E 4 - 9 1 0 6 D 2 D F 0 A 2 1 *

OUVERT

Québec
97
Référendum



LE DIRECTEUR GÉNÉRAL
DES ÉLECTIONS DU QUÉBEC

Cette brochure a pour objet d'expliquer chacune des options soumises à la consultation populaire.

Elle est publiée conformément aux dispositions de l'article 26 de la Loi sur la consultation populaire qui fait devoir au Directeur général des élections de fixer un espace égal pour chaque option et de transmettre cette brochure à tous les domiciles afin que les électrices et les électeurs soient rejoints directement.

De plus, des normes de publication ont été déterminées, de consentement, de sorte que les textes soient présentés de façon équitable pour l'une et l'autre des options.

Les comités nationaux respectifs ont l'entière responsabilité des textes, y compris la proportion de l'espace utilisée pour chaque langue.

The purpose of this booklet is to explain each of the options submitted to the referendum.

It is published in accordance with the provisions of section 26 of the Referendum Act which imposes on the Chief Electoral Officer the duty of apportioning equal space for each option and distributing this booklet to all households so that electors can be reached directly.

Furthermore, norms for its publication were established and agreed upon in order that the presentation of the texts be fair to each option.

The respective national committees are entirely responsible for the texts, including the proportion of space allotted to each language.

Pierre-F. Côté, c.r.
Directeur général des élections





Monsieur Jacques Parizeau
Président du Comité national du OUI

« Nous convenons de conjuguer nos forces et de coordonner nos efforts pour qu'au référendum de l'automne de 1995, les Québécois puissent se prononcer pour un véritable changement: faire la souveraineté du Québec et proposer formellement un nouveau Partenariat économique et politique au Canada... »

Jacques Parizeau Lucien Bouchard Mario Dumont
Entente du 12 juin 1995

Le 30 octobre prochain, chaque Québécoise et chaque Québécois sera appelé à se prononcer sur l'avenir du Québec. Vous parlerez pour vous-même, pour vos enfants et aussi pour toutes ces générations qui les suivront.

Ce projet sur lequel vous voterez s'inscrit dans l'histoire du Québec et dans la modernité du monde d'aujourd'hui. Il offre la seule réponse à un régime fédéral qui nie que nous soyons un peuple et qui nous prive des moyens de notre développement. Il concrétise les aspirations si souvent exprimées par les Québécoises et les Québécois et par nos premiers ministres, ... sauf un.

Trente ans d'efforts et toujours l'impasse

«Nous avons atteint la maturité politique. Nous sommes prêts maintenant pour la libération économique, il n'y a plus de maintenant ou de jamais, ce soir nous devons dire c'est maintenant que nous deviendrons maîtres chez nous.»

Jean Lesage, 1962

«J'aimerais être le premier président d'une République du Québec, État associé au reste du Canada.»

Daniel Johnson père, 1965

«Il faut que nous osions saisir pour nous l'entière liberté du Québec, son droit (...) à la pleine maîtrise de toutes et chacune de ses principales décisions collectives. Cela signifie que le Québec doit devenir au plus tôt un État souverain.»

René Lévesque, 1968

«Le Canada anglais doit comprendre d'une façon très claire que, quoi qu'on dise et quoi qu'on fasse, le Québec est aujourd'hui et pour toujours, une société distincte, libre et capable d'assumer son destin et son développement.»

Robert Bourassa, 1990

«I am a Canadian first and foremost.»

Daniel Johnson, 1994

De l'échec de Meech au rapport Allaire

Après le rejet par le Canada anglais, en juin 1990, de l'accord du lac Meech et des cinq conditions que Robert Bourassa décrivait comme les plus minimales jamais présentées par le Québec, l'Assemblée nationale créait la Commission sur l'avenir politique et constitutionnel du Québec, la Commission Bélanger-Campeau.

Cette Commission recommandait, en mars 1991, que l'Assemblée nationale du Québec adopte une loi prévoyant la tenue d'un référendum sur la souveraineté du Québec au plus tard le 26 octobre 1992. Cette recommandation faisait suite aux constats suivants:

«La vision d'une identité nationale canadienne exclusive privilégie la centralisation des pouvoirs et l'existence d'un gouvernement central fort. Cette vision apparaît nivelante: une identité nationale canadienne exclusive, fondée sur l'égalité des individus, devient en fait, pour le Québec, une interdiction d'être différent en tant que collectivité.»

«Dans la redéfinition de son statut, deux voies seulement s'offrent au Québec: d'une part, une nouvelle et ultime tentative de redéfinir son statut au sein du régime fédéral et, d'autre part, l'accession à la souveraineté.»

Les 600 mémoires déposés à la Commission, les études de 55 experts, les auditions tenues à travers tout le Québec furent à ce point déterminants que le Parti libéral du Québec décida de placer le Canada devant l'alternative

suivante: Ottawa transfère au Québec 22 pouvoirs, lui accorde un droit de veto et abandonne son pouvoir de dépenser sinon il y aura un référendum sur la souveraineté.

Cette recommandation du rapport Allaire devint le programme officiel du Parti libéral une fois adoptée par une forte majorité lors du congrès de mars 1991. Cette politique officielle du Parti libéral témoigne de la force des consensus au Québec tout comme de l'incohérence du même parti qui, sous Daniel Johnson, ne propose maintenant plus rien que le vide et donc l'écrasement devant Jean Chrétien. Pourtant, le rapport Allaire était clair:

«La rigidité du cadre actuel est, et sera encore plus dans l'avenir, profondément préjudiciable aux intérêts du Québec.»

«Dans la mesure où le référendum porterait sur la souveraineté et que la réponse serait positive, l'appel au peuple serait ensuite suivi d'une demande formelle de l'Assemblée nationale auprès du gouvernement du Canada d'engager, dans les meilleurs délais, les discussions devant mener à l'accession du Québec au statut d'État souverain et que, dans cette deuxième hypothèse, le Québec offre au reste du Canada l'aménagement d'une union économique gérée par des institutions de nature confédérale.»

En juin 1991, dans la foulée du rapport de la Commission

Bélanger-Campeau et conformément au programme de son parti, Robert Bourassa faisait adopter par l'Assemblée nationale la loi 150 dont le premier article rendait obligatoire la tenue d'un référendum sur la souveraineté au plus tard le 26 octobre 1992.

Deux mois avant cette échéance, Robert Bourassa reniait sa promesse de ne plus négocier à un contre dix, le Parti libéral faisait fi de son programme et forçait l'Assemblée nationale à modifier la loi 150. Le référendum porta plutôt sur l'accord de Charlottetown. Les Québécois le rejetèrent parce qu'il n'y avait là rien pour le Québec et les Canadiens firent de même parce qu'ils y voyaient encore trop pour le Québec.

Les Commissions sur l'avenir du Québec et l'entente du 12 juin

Dès son élection, le gouvernement du Parti Québécois entreprit de remplir son engagement de permettre aux Québécoises et aux Québécois de se prononcer sur leur avenir. Un avant-projet de la loi fut déposé à l'Assemblée nationale et les Commissions sur l'avenir du Québec entreprirent de consulter la population. Plus de 55 000 personnes participèrent aux travaux et 5 500 mémoires furent déposés.

En plus d'identifier la souveraineté comme la seule option apte à répondre aux aspirations des Québécoises et des Québécois, les commissions ont témoigné de quatre forts consensus :

- **le processus d'accession à la souveraineté est profondément démocratique;**
- **les Québécoises et les Québécois veulent participer au processus et être pleinement informés;**
- **elles et ils ont le goût du changement: la souveraineté doit permettre l'émergence d'un projet de société;**
- **elles et ils souhaitent le maintien de relations entre le Québec et le Canada.**

Trois partis politiques, le Parti Québécois, le Bloc Québécois et l'Action démocratique, ont répondu à ces attentes: les trois chefs ont consacré dans une entente un projet renouvelé qui s'inscrit dans la modernité, comme ils ont aussi publié "Le coeur à l'ouvrage," esquisse d'un véritable projet de société.

Une entente pour la souveraineté et une offre formelle de partenariat

Le 12 juin 1995, Jacques Parizeau, Lucien Bouchard et Mario Dumont faisaient la synthèse des orientations de leurs partis et même du rapport Allaire, pour en arriver, tout naturellement, à proposer un Québec libre de voter toutes ses lois, de signer tous ses traités et de prélever tous ses impôts; un Québec qui offrira au Canada un nouveau partenariat économique et politique.

La souveraineté pour :

«Si le Québec veut s'émanciper du fédéralisme de tutelle et de la domination d'un gouvernement central constamment renforcé par la dynamique des pouvoirs généraux dont il est doté, il n'y a pas d'autre issue que la souveraineté.»

- Arthur Tremblay,
sénateur,
septembre 1995

DONNER au Québec le cadre politique normal d'un peuple distinct: un pays;

DÉTENIR tous les pouvoirs afin d'assumer notre développement tout en mettant fin aux débats constitutionnels qui détournent tant de nos énergies;

GARANTIR l'épanouissement de la langue et de la culture françaises, notamment en récupérant les compétences que le rapatriement de la Constitution en 1982 nous a retirées et en contrôlant 100 % des politiques d'immigration;

DISPOSER de tous nos leviers pour la création d'emplois, la formation de nos jeunes et la garantie des droits des femmes sur le marché du travail;

PROTÉGER nos acquis sociaux et mettre les plus démunis d'entre nous et les aînés à l'abri des coupures d'Ottawa;

DÉCIDER de nos priorités et mettre fin aux iniquités d'un régime qui nous réserve l'aide sociale et

l'assurance-chômage alors qu'il crée de l'emploi ailleurs qu'au Québec;

APPUYER les PME qui créent au Québec 90 % des emplois;

OFFRIR une véritable décentralisation à nos régions en confiant aux instances locales et régionales les pouvoirs et les ressources nécessaires à leur développement;

RÉCUPÉRER 28 milliards \$ de nos impôts et éliminer 2,7 milliards \$ de gaspillages et de dédoublements;

PERMETTRE au Québec de participer par lui-même et pour lui-même à un monde où l'ouverture des marchés offre de grandes possibilités et des défis nouveaux qu'un fédéralisme inefficace ne permet pas de relever.

«Honnêtement, s'il y avait un référendum demain au Québec, je me sentirais incapable de prendre la défense d'un pays qui ne m'accepte pas avec mes différences et mon histoire...»

*-Claude
Castonguay,
ministre sous
Robert
Bourassa
sénateur,
juillet 1994*

Un Partenariat économique et politique pour :

**«C'est dans
notre intérêt
économique de
maintenir ces
liens. (...) Nous
ne laisserons
pas tomber
ces liens
économiques si
vous modifiez
votre statut
politique.»**

*- Howard Dean,
gouverneur
de l'État du
Vermont,
juin 1994*

AJOUTER aux garanties d'accès aux marchés, offertes par l'Organisation mondiale du commerce et par l'Accord de libre-échange nord-américain, un traité confirmant l'intérêt mutuel du Québec et du Canada à maintenir et à consolider leurs liens économiques;

FIXER la juste part du Québec de la dette fédérale et déterminer conjointement les modalités de son financement, comme le camp du OUI l'a toujours dit, même si le droit international indique que le Canada en est le seul responsable;

ASSURER la libre circulation des capitaux en confirmant le choix du Québec d'utiliser le dollar canadien et de maintenir le système financier existant qui permet notamment aux banques canadiennes de gérer 120 milliards \$ d'actifs au Québec;

ÉTABLIR une union douanière reconnaissant les achats, sans douanes ni frontières, de 67 milliards \$ entre

le Québec et le Canada qui, notamment, assurent à ce dernier 400 000 emplois ;

CONFIRMER la décision du Québec de permettre la double citoyenneté, comme le fait déjà le Canada, et maintenir la libre circulation des personnes, notamment pour toutes ces entreprises canadiennes faisant affaires au Québec et qui y ont d'importantes installations ;

CONVENIR d'actions communes dans tout domaine où le Québec et le Canada partagent le même intérêt ;

INSTITUER, dans un nouveau partenariat politique, un conseil des ministres où les deux États, d'égal à égal, décideront de la mise en oeuvre du traité, et une assemblée de parlementaires des deux pays qui fera des recommandations au conseil des ministres ;

Sur le partage de la dette et sur les liens économiques:
«Ils vont courir l'un vers l'autre pour conclure une entente.»

- *Robert Fairholm,*
DRI-McGraw-Hill
New York,
septembre 1995

«Il y en aura toujours du partenariat, il y en aura toujours des relations commerciales, il n'y a pas beaucoup de mes membres qui remettent ça en question.»

*- Ghislain Dufour,
président du CPQ,
septembre 1995*

CRÉER un tribunal responsable du règlement des différends sur l'application du traité.

L'entente du 12 juin 1995 prévoit aussi la création d'un comité de surveillance et d'orientation des négociations, composé de personnalités indépendantes et chargé d'informer le public sur le déroulement des négociations .

Un lourd bilan

- Le Québec se voit privé de sa part normale des achats et investissements fédéraux, notamment en recherche et développement, où nous ne recevons que 18% des dépenses fédérales et l'Ontario 50%. Au total, nous sommes privés à chaque année de 1,5 milliard\$, et donc de 26 000 emplois;

- Depuis 1982, le gouvernement fédéral a coupé 12,3 milliards \$ dans l'éducation et la santé sans réduire nos impôts. En parallèle, il nous impose ses politiques par des normes

pancanadiennes toujours plus contraignantes;

- Les réformes de 1993 et de 1994 du régime d'assurance-chômage ont poussé quelque 12 000 familles québécoises à l'aide sociale. La prochaine réforme, que le gouvernement fédéral refuse de dévoiler, frappera les jeunes et les femmes;

- Même si Daniel Johnson a adhéré au consensus pour rapatrier au Québec toutes les compétences et les ressources financières liées à la formation de la main-d'oeuvre, Jean Chrétien refuse toujours et qualifie cette demande de «caprice»;

- Ottawa utilise son pouvoir de dépenser pour s'ingérer dans les compétences du Québec. Il en résulte des dédoublements comme deux formules d'impôts et des politiques contradictoires dans les secteurs du développement régional, de l'habitation, de la culture, de la famille, de l'environnement,

«Soyons clairs. Le Québec réclame la totalité des pouvoirs en matière de formation professionnelle et de main-d'oeuvre et les budgets afférents.»

*- André Bourbeau,
novembre 1991*

«À cause de, l'encroachment (empiètement), évidemment du gouvernement fédéral, ce qui nous coûte une fortune; c'est ça qui coûte 30 milliards\$ de déficit essentiellement.»

- Daniel
Johnson
décembre 1992

de l'agriculture, des forêts, etc.
Un gaspillage de 1 000 \$ par famille par année.

Les dangers d'un NON: le vide et l'écrasement

Au référendum de 1980, six jours avant le vote, Pierre Elliott Trudeau déclarait:

«Nous mettons notre tête en jeu, nous députés québécois, parce que nous le disons aux Québécois de voter NON et nous vous disons à vous, des autres provinces, que nous n'accepterons pas ensuite que ce NON soit interprété par vous comme une indication que tout va bien et que tout pourra rester comme c'était auparavant. Nous voulons du changement, nous mettons nos sièges en jeu pour avoir du changement.»

La réponse est venue: Jean Chrétien a orchestré le coup de force d'Ottawa pour rapatrier la Constitution canadienne en 1982, malgré le refus

formel de l'Assemblée nationale. Le Québec perd des pouvoirs qu'il avait toujours eus en matière de langue et d'éducation.

Cette fois-ci, les Québécoises et les Québécois sont avertis.

- En votant NON :

Nous acceptons que les personnes âgées, les chômeurs, surtout les femmes et les jeunes, soient les premières victimes des coupures fédérales.

- En votant NON :

Le Québec renonce à toutes les revendications que ses premiers ministres ont si souvent formulées.

- En votant NON :

Jean Chrétien reçoit un chèque en blanc pour écraser le Québec. Il continuera à nous écraser en centralisant encore plus à Ottawa les pouvoirs en matière de santé, d'éducation, d'aide sociale et de main-d'oeuvre.

- En votant NON :

Nous refusons de nous doter des pouvoirs nécessaires pour assurer

«Les pouvoirs et les compétences du Québec selon la Constitution canadienne sont nettement insuffisants et même, à plusieurs égards, pénalisent le Québec dans son développement.»

*- Gil Rémillard,
novembre 1990*

«Le Québec doit avoir la maîtrise des pouvoirs et des fonds afférents pour tout ce qui touche la culture et le développement des arts sur son territoire.»

*- Liza Frulla,
novembre 1991*

notre avenir comme peuple francophone en Amérique et nous prenons le risque que Montréal devienne une ville majoritairement anglophone d'ici une génération.

• En votant NON :

Nous acceptons que l'utilisation de nos taxes et de nos impôts soit décidée par un gouvernement fédéral et un parlement où nous serons de plus en plus minoritaires.

Un déficit comparable à celui de bien des pays

Au moment de son accession à la souveraineté, le Québec récupérera les 28 milliards \$ d'impôts et de taxes que les Québécoises et les Québécois paient actuellement à Ottawa. De même, il assumera les dépenses de programmes qu'Ottawa effectue au Québec. Les experts actuaires Lamonde et Renaud ont établi que les revenus totaux du Québec excéderont de 6,4 milliards \$ les dépenses de programmes. Voilà pour l'avenir, mais il faut aussi assumer le passé et donc les intérêts sur la dette.

Les mêmes experts fixent à 7,9 milliards \$ le déficit du Québec souverain. Ce déficit, proportionnellement comparable à celui de la France, de la Belgique, du Royaume-Uni ou de la Finlande, sera rapidement diminué par l'élimination de chevauchements et gaspillages de 2,7 milliards \$.

Avec un déficit d'environ 5 milliards \$, le Québec aura un déficit inférieur à celui de 6 milliards \$ que Daniel Johnson a laissé pour les seules finances de la province.

Alors que, selon le droit international public, le Canada demeurerait le seul responsable de la dette fédérale, le camp du OUI a toujours dit qu'un Québec souverain assumera sa juste part de cette dette.

La Commission Bélanger-Campeau a établi cette part à 18,5 %. Sur la base de données plus récentes, les experts actuaires Lamonde et Renaud la fixent à 17,4 %.

«À notre avis, le Québec (souverain) continuera d'attirer les investissements moyennant les mêmes conditions favorables dont il bénéficie actuellement et peut-être même à des conditions meilleures (...).»

*- Albert Gordon,
financier et ex-
conseiller de
présidents des
États-Unis,
septembre 1995*

«En conclusion, suivant la cote et le point de vue des marchés financiers, si l'on opte pour la souveraineté, le résultat le plus probable est de neutre à positif.»

*- Albert Gordon,
financier et
ex-conseiller de
présidents des
États-Unis,
septembre 1995*

Dans les deux cas, le partage de la dette tient compte du partage des actifs. La répartition géographique des immeubles et des équipements fédéraux défavorisant le Québec, ce déficit d'actifs doit être pris en compte.

LA FORCE DU QUÉBEC

- L'économie du Québec se classe au 17^e rang sur 185 pays avec une production totale de 161 milliards \$. C'est trois fois plus que le Chili qui est aux portes de l'ALÉNA.

- Avec une production par habitant de 22 366 \$, le Québec occupe le 9^e rang mondial, à peu près à égalité avec la France, l'Autriche et la Belgique et devant le Royaume-Uni, l'Australie, la Suède et la Hollande.

- Le Québec est la 16^e puissance commerciale au monde avec des exportations de plus de 72 milliards \$, soit 45 % de toute sa production.

- Le Québec est le 8^e partenaire commercial des États-Unis.

- Nous contrôlons de puissants leviers financiers, comme la Caisse de dépôt et placement (48 milliards \$) et le Mouvement Desjardins (75 milliards \$).

- Notre économie s'appuie sur les PME, qui génèrent plus de 90 % des nouveaux emplois.

- Nos ressources hydroélectriques, nos forêts et nos gisements miniers font l'envie de nombreux pays.

- Avec 7,2 millions d'habitants, la population du Québec est supérieure à celle de la Norvège (4,5) et du Danemark (5,1) et comparable à celle de la Suisse (6,8) et de l'Autriche (7,6).

- Notre population a atteint un niveau d'éducation élevé et elle s'enrichit chaque année de plusieurs dizaines de milliers de nouveaux diplômés de collèges et d'universités.

«Il n'y a aucune raison que le standard de vie des Québécois soit affecté négativement.»

*Michel
Bélanger,
banquier,
président du
Comité
organisateur
du NON,
mars 1991*

«La souveraineté du Québec ne représente pas une situation problématique pour nous. Si jamais elle se produit, on pourra seulement dire que RE-MAX International est numéro un dans un autre pays.»

*- Dave Liniger,
cofondateur de
RE-MAX
septembre
1995*

- Nous avons une main-d'oeuvre qualifiée qui a le coeur à l'ouvrage.

- Notre expertise est reconnue sur le plan international dans des domaines clés comme l'ingénierie, l'aérospatiale, les technologies de l'information, les télécommunications, les produits pharmaceutiques et le transport.

OUI... ET ÇA DEVIENT POSSIBLE

Le camp du changement présente un projet qui rompt avec le statu quo politique rejeté par les Québécoises et les Québécois. Toute réforme du régime fédéral dans le sens des intérêts légitimes et des besoins du Québec étant impossible, seule la souveraineté peut répondre maintenant et pour l'avenir à leur volonté d'autonomie.

Ils souhaitent, ainsi qu'ils l'expriment avec constance et conviction, conserver un lien souple avec leurs voisins canadiens par le maintien d'un espace économique commun et la mise en place d'institutions politiques. L'offre de partenariat qui sera faite au Canada, au lendemain de la victoire du OUI au référendum, s'inspire de valeurs d'ouverture dans le respect de deux peuples appelés par la géographie et l'histoire à cheminer côte à côte, en bon voisins.

Un OUI au soir du 30 octobre prochain et ça devient enfin possible pour le Québec d'accéder au statut politique auquel le destine tout naturellement sa spécificité linguistique et culturelle, sa démarche étant résolument respectueuse de l'identité des nations autochtones et de celle de la communauté anglophone.

Les nations autochtones se verront reconnaître dans la Constitution du Québec souverain le droit de se gouverner sur des terres leur appartenant en propre et de participer au développement du Québec. Leurs droits constitutionnels existants seront aussi confirmés.

La Constitution garantira de même à la communauté

anglophone la préservation de son identité et de ses institutions, notamment dans les domaines de l'éducation, de la santé et des services sociaux. Les dispositions constitutionnelles concernant la communauté anglophone et les nations autochtones seront définies avec la participation de leurs représentants et elles ne pourront être modifiées que suivant des modalités convenues au préalable.

Nous avons toutes et tous entre les mains le texte du projet de loi définissant le nouveau statut politique du Québec et le texte de l'entente signée le 12 juin 1995. On y trouvera exposé un projet clair, moderne et ouvert qui fait appel autant au coeur qu'à la raison. C'est dans la fierté et l'enthousiasme que les Québécoises et les Québécois diront OUI au changement et que naîtra bientôt le nouveau pays du Québec.



YES... AND IT ALL BECOMES POSSIBLE

The forces for change are presenting a proposal that breaks with a political status quo that has been rejected by Quebecers. Since any reform of the federal regime that would accommodate the legitimate interests and needs of Québec is impossible, only sovereignty can answer, now and for the future, Quebecers' desire for autonomy. While they express this aspiration with persistence and conviction, they also wish to maintain flexible ties with their Canadian neighbours by maintaining a common economic space and political institutions. The partnership offer which shall be made to Canada, following a YES victory in the referendum, is inspired by values of openness and respect for two peoples called by geography and history to live side-by-side as good neighbours.

A YES on the night of October 30 will finally make it possible for Québec to attain the political status its linguistic and cultural specificity naturally leads it to. This initiative is resolutely respectful of the identity of First Nations and the anglophone community.

The Constitution of a sovereign Québec will recognize the right of First Nations to self-government on lands over which they will have full ownership, and their existing constitutional rights will be confirmed. The Constitution will also guarantee the anglophone community the preservation of its identity and institutions, notably in the fields of education, health, and social services. The constitutional measures regarding the anglophone community and the First Nations will be defined with the participation of their representatives, and it will not be

possible to change the resulting provisions without following rules previously agreed to.

All of us have received the text of the proposed law defining the new political status of Québec, and the text of the agreement signed June 12, 1995. They describe a clear, modern, and open project, which appeals to the heart as well as the mind. It is with pride and enthusiasm that Quebecers will say YES to change and that the new sovereign country of Québec will soon come into being.

The complete English version of the Comité national du OUI's presentation in this brochure is available on request at the Comité national du OUI:

1200 Papineau,
Montréal (Québec)
H2K 4R5
(514) 526-0770

NON

95

Québec
SI
Référendum



LE DIRECTEUR GÉNÉRAL
DES ÉLECTIONS DU QUÉBEC

Cette brochure a pour objet d'expliquer chacune des options soumises à la consultation populaire.

Elle est publiée conformément aux dispositions de l'article 26 de la Loi sur la consultation populaire qui fait devoir au Directeur général des élections de fixer un espace égal pour chaque option et de transmettre cette brochure à tous les domiciles afin que les électrices et les électeurs soient rejoints directement.

De plus, des normes de publication ont été déterminées, de consentement, de sorte que les textes soient présentés de façon équitable pour l'une et l'autre des options.

Les comités nationaux respectifs ont l'entière responsabilité des textes, y compris la proportion de l'espace utilisée pour chaque langue.

The purpose of this booklet is to explain each of the options submitted to the referendum.

It is published in accordance with the provisions of section 26 of the Referendum Act which imposes on the Chief Electoral Officer the duty of apportioning equal space for each option and distributing this booklet to all households so that electors can be reached directly.

Furthermore, norms for its publication were established and agreed upon in order that the presentation of the texts be fair to each option.

The respective national committees are entirely responsible for the texts, including the proportion of space allotted to each language.

Pierre-F. Côté, c.r.
Directeur général des élections



Chère Québécoise, cher Québécois,

Comme vous, je suis fier d'être Québécois et fier de notre appartenance au Canada.

Le 30 octobre prochain, nous prendrons une décision qui engage notre avenir de façon irréversible. L'enjeu de ce référendum est simple : voulons-nous que le Québec se sépare du Canada et devienne un pays indépendant ?

Pensons-y bien. Advenant un Oui, nous cesserions de faire partie du Canada. Rien ne nous garantit que nous pourrions récupérer les avantages que nous aurions abandonnés.

Bloquer l'avenir des jeunes, risquer d'affaiblir le Québec en provoquant une baisse de l'emploi, de la valeur de notre monnaie et le ralentissement de notre économie est irresponsable.

Nous avons pu nous développer au Québec selon notre génie propre tout en prenant notre place au Canada.

Nous avons la chance d'être Québécois et Canadiens.

Gardons le Québec fort !

Nous avons raison de dire NON !

*Le président du Comité des Québécoises
et des Québécois pour le NON,*



Daniel Johnson



*Monsieur Daniel Johnson, président du Comité des Québécoises
et des Québécois pour le NON.*

Nous, Québécoises et Québécois

Confiants en nos moyens, libres de choisir et responsables devant les générations à venir, nous affirmons que :

- ◆ nous sommes fiers de notre identité québécoise et de notre citoyenneté canadienne ;
- ◆ nous sommes fiers des progrès que le Québec a réalisés dans tous les domaines à l'intérieur de la fédération canadienne ;
- ◆ nous ne voulons pas renoncer au Canada, un pays qui nous appartient, dont la qualité de vie est parmi les plus élevées au monde et qui nous offre les meilleures chances de progrès ;
- ◆ un Oui nous mènerait tout droit à la séparation du Québec ;
- ◆ l'union économique canadienne ne pourrait être simplement recollée après que le Québec l'ait brisée en se séparant ;
- ◆ nous voulons éviter l'incertitude qui suivrait un Oui et surtout l'affaiblissement économique du Québec qui en découlerait ;
- ◆ advenant un Oui, le gouvernement du Québec gaspillerait des années à restructurer l'État, aux dépens de nos véritables défis ; ➤

- ◆ la seule façon de s'assurer qu'on pourra conserver la citoyenneté, le passeport, la monnaie, l'union économique et le droit de travailler partout au Canada est de voter NON.

AU-DELÀ DU RÉFÉRENDUM, nous affirmons que :

- ◆ le Québec demeurera une société distincte à l'intérieur du Canada, notamment par sa langue, sa culture et ses institutions;
- ◆ notre identité nationale s'exprime notamment à travers des politiques et des institutions que nous nous sommes données dans le cadre du fédéralisme et que nous tenons à développer librement;
- ◆ en votant NON, nous gardons ouvertes toutes les autres voies qui pourraient satisfaire nos aspirations, y compris la voie constitutionnelle.

La séparation : seul enjeu

L'enjeu de ce référendum, c'est la séparation, l'indépendance, la souveraineté. Un mot ou l'autre, c'est pareil ! Advenant un Oui, le résultat serait le même : le Québec ne ferait plus partie du Canada, ni de l'union économique canadienne. Une frontière internationale nous séparerait de nos parents, amis et concitoyens en Ontario, au Nouveau-Brunswick et ailleurs au Canada. Il n'y aurait plus de Québécois ni au cabinet fédéral, ni au Parlement. Nous deviendrions des étrangers dans le pays que nous avons construit. Telles sont les conséquences certaines d'un Oui.

L'offre de partenariat : une illusion

Les Québécois veulent maintenir l'union économique canadienne. Et pour cause : notre union comprend une monnaie commune, un système bancaire unique et permet aux Québécois de travailler n'importe où au Canada et aux marchandises d'y circuler librement. Sans cette union, le Québec et le Canada pourraient toujours transiger comme deux pays étrangers, mais ce serait alors autrement plus compliqué.

Le camp du Oui nous propose de nous séparer du Canada, de rompre l'union et, en même temps, d'offrir à nos ex-concitoyens de reconstituer une union économique chapeauté par des institutions politiques additionnelles. Le Québec deviendrait un pays indépendant, peu importe l'issue de l'offre.

«...il ne faut pas rêver et demander la lune. Demander la lune, c'est imaginer qu'à l'occasion de la déclaration de la souveraineté du Québec, nous allons pouvoir négocier une foule de changements économiques et politiques avec le Canada...»

Jacques Parizeau,
La Presse,
3.12.93.

Le projet du camp du Oui comporte donc une seule certitude et une grande illusion. La certitude, c'est que le Québec se séparerait du reste du Canada pour former un pays indépendant. L'illusion, c'est que le Québec et ce qui resterait du Canada parviennent à s'entendre sur la base de l'ébauche d'offre qu'il a lancé.

Jamais une offre ne garantit une entente. Et cette ébauche, en particulier, n'a rien pour intéresser le Canada à recréer une union économique avec le Québec. Voyons voir :

- ◊ Est-il réaliste de penser qu'on puisse commencer à parler d'association avec le Canada avant même d'avoir complété les rudes négociations relatives à la division de la dette et des biens, au statut des autochtones et des Inuit, et aux autres questions complexes reliées à la séparation?
- ◊ Est-il réaliste de penser que les Canadiens, auxquels nous viendrions de tourner le dos, voudraient ajouter un autre palier de gouvernement par-dessus leurs provinces et le fédéral?

- ◆ Est-il réaliste que le Canada permette à un bloc de sept millions de personnes n'habitant plus son territoire de profiter des droits découlant de la citoyenneté canadienne, dont celui de voter et de détenir le passeport, mais sans en contrepartie lui payer des impôts?
- ◆ Est-il réaliste que le Canada permette à un pays étranger trois fois moins peuplé de bloquer ses choix dans des domaines aussi sensibles que les douanes et la monnaie?

Les astuces, ça suffit!

À l'évidence, l'ébauche d'offre bricolée à la hâte par les trois ténors de la séparation dans leur texte du 12 juin n'est ni réaliste, ni sérieuse, n'ayant même pas été discutée de façon exploratoire avec l'éventuel partenaire.

Advenant un Oui, cette offre n'a aucune chance d'aboutir à une entente avec le Canada. C'est pourquoi sa mention dans la question référendaire relève, encore une fois, de l'astuce.

Concernant la déclaration de souveraineté :

« Je pense que vous allez trouver ça astucieux. »

Jacques Parizeau,
Journal de Montréal,
26.11.94.

Pour discuter d'association avec le reste du Canada :

« Je ne suis pas le plus crédible. »

Jacques Parizeau,
Le Devoir,
29.4.95.

«...les Québécois doivent avoir la conviction qu'une fois qu'on aura voté Oui, le Québec deviendra souverain, quelle que soit la réaction du Canada.»

Lucien Bouchard,
Le Devoir,
13.6.95.

«La seule raison pour laquelle je suis entré en politique active, c'est pour réaliser la souveraineté du Québec.»

Jacques Parizeau,
L'Actualité,
juin 1989.

Les Québécois veulent une union économique et politique sûre et efficace avec les autres Canadiens. Seule notre participation à la fédération canadienne peut nous la garantir.

Après un Oui, il serait trop tard

Après un Oui, on n'aurait aucune autre occasion de se prononcer contre l'indépendance pure et dure après l'échec des négociations sur l'offre de partenariat. On aurait le doigt dans l'engrenage – mais sans aucun frein d'urgence au cas où la situation économique se détériorerait gravement.

Personne ne devrait donc voir un Oui comme un bluff qui forcerait les autres Canadiens à nous faire des propositions constitutionnelles. Le camp du Oui ne vise pas à améliorer le Canada. Voter Oui, c'est signer un chèque en blanc à Jacques Parizeau pour qu'il réalise l'indépendance.

NON à l'affaiblissement du Québec!

On revient donc à la question fondamentale : voulons-nous OUI ou NON nous séparer du Canada?

Voyons d'abord les conséquences économiques de la séparation. Au lendemain d'un Oui, le Québec entrerait dans une période d'incertitude de durée inconnue. La rupture se déroulerait-elle en douceur? Le nouvel État serait-il financièrement viable? Tous ces risques rendraient les prêteurs internationaux inquiets. Le dollar canadien chuterait-il sur les marchés? Les emprunts québécois détenus à l'étranger perdraient-ils de leur valeur? L'expérience internationale nous enseigne que lors de changements politiques aussi importants, les taux d'intérêt augmentent.

Par la suite, rien ne garantit qu'ils redescendraient à la normale.

Nous en ferions tous les frais. Le coût du service de la dette québécoise augmenterait. Le gouvernement du Québec ne pourrait rencontrer ses obligations qu'en taxant davantage ou en coupant des services. Le crédit deviendrait plus cher pour tous les consommateurs.

« Une augmentation permanente du taux d'intérêt porté par les obligations québécoises est toutefois inévitable en raison de la mathématique élémentaire de la diversification du risque. »

Pierre Fortin,
économiste,
conseiller
économique
de René
Lévesque,
Commission
d'étude des
questions
afférentes à
l'accession du
Québec à la
souveraineté,
volume 4,
p 605.

*« Un Québec
souverain, ce
n'est pas du
bonbon pour
tout le monde »*

**Lucien
Bouchard,**
Journal
de Montréal,
9.6.95.

Certaines entreprises devraient suspendre leurs investissements en raison de la hausse du coût de la dette.

À ces difficultés générales s'ajouteraient celles de toutes les industries qui profitent du marché canadien, comme le textile, le tourisme et, bien sûr, l'industrie laitière.

Tout ceci provoquerait un ralentissement économique prolongé, avec ses conséquences connues sur l'emploi et le niveau de vie.

Une perte d'influence

Comme membres de la fédération, notre poids électoral oblige le gouvernement canadien à tenir compte de nos intérêts. N'ayant plus droit de vote, nous n'aurions plus aucune influence sur les décisions du Parlement et du gouvernement canadiens.

Les tenants de la séparation prétendent qu'un Québec indépendant négocierait d'égal à égal avec ce qui resterait du Canada. Mais au-delà de l'égalité juridique – apparence trompeuse – l'autre partie à la négociation s'appuierait sur une population et un pouvoir économique trois fois plus importants. Le rapport de forces nous désavantagerait dès lors.

Un énorme détournement d'énergies

Remettre plus de personnes au travail, faire de la place aux jeunes, réduire le déficit, lutter contre l'exclusion : voilà des défis importants. Des défis qui exigent un engagement total de la part du gouvernement.

Or, la construction d'un Québec séparé viendrait tous les reléguer au second plan. Il faudrait d'abord rédiger une constitution, créer des ministères, commissions, régies, conseils et autres structures de toutes sortes, renégocier des centaines d'ententes. On s'embourberait dans une immense entreprise bureaucratique qui accaparerait l'attention et l'énergie du gouvernement durant une génération. Pendant ce temps, le Québec réel, lui, attendrait.

Un Oui ne mettrait pas fin aux débats avec le Canada. Au contraire, le choix de la rupture nous amènerait plutôt à débattre avec nos ex-concitoyens d'une foule de sujets sur lesquels on s'entend aujourd'hui. La méfiance aidant, ces débats stériles pourraient durer des années.

Et pour quel résultat ?

À l'époque de la Révolution tranquille, bâtir le Québec revenait à bâtir l'État du Québec. Mais les temps ont changé. La mondialisation des échanges a modifié les règles du jeu. Les coffres vides, les gouvernements ne peuvent plus relancer l'économie à même les fonds publics. Le développement économique du Québec ne passe donc plus par l'expansion de son appareil d'État. Or l'indépendance, justement, nous engagerait dans un énorme projet bureaucratique dont le résultat ne garantit rien de mieux aux citoyens.

Moins d'emplois, moins d'investissements, moins d'argent, moins d'influence : voilà le véritable affaiblissement à éviter!

Le Canada : résultat de nos efforts, gage de notre succès

Nous sommes fiers de notre identité québécoise et de notre citoyenneté canadienne. À l'étranger, nous présentons fièrement le passeport canadien, symbole d'appartenance à un pays de droits, de libertés et de paix. Nous apprécions pouvoir travailler n'importe où au Canada. Nous tirons profit de l'union économique canadienne et de la stabilité du dollar canadien.

Le Canada, c'est aussi le pays dans lequel des Québécoises et Québécois se sont illustrés dans les affaires, les arts, les sciences et les sports. C'est le pays dont la qualité de vie est la plus élevée au monde selon l'ONU, et dans lequel nous avons gagné notre pari de vivre en français.

Nous n'avons cessé de nous y développer. Nous avons relevé notre niveau d'instruction, bâti de grandes institutions financières, rapatrié entre nos mains les leviers de l'économie. Nous avons bâti une société moderne et francophone, enrichie par sa diversité culturelle et linguistique. Depuis 128 ans, le Canada ne nous a pas empêché de nous affirmer. Au contraire, il a été le gage de nos succès.

Notre solidarité avec plus d'un million de francophones dans les autres provinces nous permet d'affirmer avec vigueur notre leadership au sein de la francophonie internationale.

Nous profitons aussi de la solidarité entre les régions du Canada. La péréquation vise à partager les risques et à assurer l'égalité des chances à travers le pays. Elle nous vaut 3,8 milliards de dollars cette année à elle seule. Elle est devenue une pierre d'assise de notre union.

La séparation mettrait fin à ces avantages. Comme les revenus d'un Québec indépendant seraient insuffisants pour payer tous les services actuels, nous serions obligés d'en couper. Seule alternative : laisser exploser le déficit. Tout aussi inacceptable.

Enfin, au-delà de nos intérêts matériels, le Canada c'est aussi le pays que nous avons découvert, bâti, transformé et qui nous appartient de plein droit. Un grand pays que des francophones ont investi d'Est en Ouest, et que de nombreux Québécois ont gouverné. Un pays avec lequel nous partageons des valeurs de liberté et de respect à l'endroit des minorités. Le Canada, c'est une partie du patrimoine des Québécois – et nous ne voulons pas y renoncer!

Notre meilleure option pour l'avenir

Considérons maintenant l'avenir. Sur le plan économique, notre participation au Canada nous vaut des avantages précieux. Unis, le Québec et le reste du Canada font le poids. On réussit à tirer notre épingle du jeu dans les négociations commerciales multilatérales. On est capable d'ouvrir les nouveaux marchés de l'Asie à nos exportations, source d'emplois chez nous. Ensemble, nous sommes membres des forums internationaux les plus importants : G7, Association de coopération économique de l'Asie-Pacifique (APEC). Séparés, nous n'aurions plus ce poids ni cette influence.

Au-delà du référendum

Nos deux gouvernements légitimement élus auront toujours la responsabilité de défendre nos intérêts.

Nous souhaitons qu'ils se consacrent à nos véritables préoccupations. Nous devrions tous ensemble vouer notre talent, notre intelligence et notre énergie à relever les défis de l'heure. Ce serait la vraie suite d'un vote clair contre la séparation.

Nous nous attendons aussi à ce que nos deux gouvernements coopèrent pour améliorer leur efficacité globale. Ils devront poursuivre la réduction des dédoublements. La répartition de l'offre de services publics entre les gouvernements devra être réexaminée dans l'intérêt des citoyens. Un service public devrait être offert par le niveau de gouvernement le plus proche des citoyens, à moins d'un avantage manifeste à agir autrement.

Du gouvernement actuel du Québec, nous nous attendons qu'il coopère avec nos partenaires et qu'il évite les querelles stériles.

Enfin, nous souhaitons que le gouvernement fédéral poursuive ses efforts pour simplifier et déréglementer les transferts aux provinces.

La place du Québec dans le Canada

Par notre histoire et par notre majorité francophone, nous constituons une véritable communauté nationale. À l'intérieur de la fédération canadienne, nous formons une société distincte. Notre identité se manifeste notamment par notre langue commune, notre culture et nos institutions. Elle n'est pas en cause, ne dépendant ni du présent référendum, ni de débats constitutionnels.

Deux tentatives récentes pour amender la constitution canadienne n'ont pas abouti. Nous regrettons de n'avoir pas encore pu régler cet important problème, mais nous ne concluons pas pour autant à la nécessité de la séparation.

Par ailleurs, c'est à l'intérieur de la fédération canadienne que nous avons affirmé notre identité distincte. Nous avons légiféré pour affirmer la place du français et avons réussi à en faire notre langue commune, tout en respectant la diversité et les droits des minorités. Nous avons acquis le contrôle de l'immigration. Nous nous sommes retirés avec compensation de plusieurs programmes fédéraux afin de créer des programmes québécois adaptés à nos besoins : régime des rentes du Québec, prêts et bourses aux étudiants, allocations aux familles.

Nous voulons continuer de nous affirmer : bâtir des institutions qui nous ressemblent et choisir nos politiques en toute liberté. Le gouvernement du Québec doit avoir pleine autonomie dans les domaines de sa compétence. Aucun changement aux rapports entre le gouvernement du Québec et celui du Canada ne doit se faire sans la participation et l'accord du Québec. C'est là l'esprit du fédéralisme auquel nous croyons.

Mais nous voulons aussi coopérer avec nos partenaires canadiens. Proposer des solutions aux problèmes communs. Développer avec eux un pays juste et prospère, fondé sur des valeurs et intérêts communs. Le gouvernement du Québec doit pleinement jouer son rôle de partenaire majeur de la fédération.

Gardons nos options ouvertes

En vertu de la loi québécoise, un référendum ne porte que sur une seule option : celle proposée par le gouvernement. Telles sont les règles du jeu. En votant NON, nous ne ferions que rejeter l'option de la séparation. Un NON n'équivaudrait pas à renoncer à quelque position que ce soit relative à la constitution canadienne. Nous garderions ouvertes toutes les autres voies de changement, y compris les voies administrative et constitutionnelle. Ce qui importe, c'est que nous puissions réaliser nos aspirations d'aujourd'hui et celles des générations à venir.

Le fédéralisme : voie d'avenir

À travers le monde, le fédéralisme permet de regrouper les forces de peuples différents les uns des autres sur les grandes questions économiques, tout en respectant leur diversité et leur autonomie sur les plans culturel et social. C'est une des formes de gouvernement les plus avancées.

À nous de choisir. Ou bien on se replie sur un État-nation, ou bien on participe à une formule moderne et gagnante, le fédéralisme, tout en continuant d'affirmer notre identité distincte.

Nous, Québécoises et Québécois...

Nous sommes fiers de notre identité québécoise et de notre citoyenneté canadienne.

Nous sommes convaincus que l'ébauche d'offre lancée par le camp du Oui est irréaliste et que le référendum porte en fin de compte seulement sur la séparation du Québec.

Nous voulons éviter l'affaiblissement du Québec et les conséquences pénibles de la séparation sur l'emploi et notre niveau de vie.

Nous sommes libres de choisir, fiers de notre société démocratique et tolérante, et confiants en notre capacité de relever, unis, les défis de l'avenir.

Ce référendum engage profondément notre avenir. Tous les Québécois devront se prévaloir de leur droit de vote le 30 octobre.

Nous les invitons à dire NON, pour rejeter la séparation et pour garder l'avenir ouvert.

*Ce texte est disponible en d'autres langues en téléphonant au
Comité des Québécoises et des Québécois pour le NON au
1 800 666-1995 ou au (514) 350-4000.*

The Choice We Must Make

This referendum is about whether or not we separate from Canada. The question speaks of sovereignty and of partnerships and agreements. But beyond the smoke and mirrors, we know that the only sure result of a Yes vote would be that Québec would no longer be part of Canada.

Québec would become an independent country, with new international borders on all sides. We would no longer be part of the Canadian economic and political union. We would no longer be citizens of the Canada we helped build.

The Proposed Partnership - an Illusion

The separatist forces know Quebecers want to maintain the Canadian economic union. So the separatists have shrouded their option in a fog of confusion. They are selling the illusion that by merely undertaking to make an "offer" of an economic and political "partnership", we will somehow continue to enjoy the full benefits of the economic union we have today. However, nothing could be more uncertain.

A Yes vote is a one-way ticket to separation. There will be no chance to reconsider. The break-up of Canada would already be under way.

NO to a Weaker Québec

Separation would exact a heavy economic price. A lengthy period of uncertainty would begin the day after a Yes vote. Would separation unfold as painlessly as its proponents suggest? Would an independent Québec state be able to meet its obligations to its citizens and lenders? What would happen to our dollar and to interest rates? What would happen to those who depend on Canadian markets, and those who benefit from federal programs and services?

Quebecers have always exerted substantial influence and leadership in the Parliament of Canada and in the federal government. Separation means a loss of representation for the defence of our interests.

As part of Canada, we have opened markets, signed agreements and participated in the most exclusive and effective forums in the international community, such as the G7. As a separate country, these doors would be closed.

Separation will result in countless arguments over issues which currently are not in dispute. With all the acrimony following the breakup, these sterile debates could go on for years.

Beyond the Referendum

Beyond the referendum, both our governments have a duty: to serve and protect our interests. We call on them to devote their time and energy to meeting our real needs. We also expect them to cooperate in increasing their overall efficiency, reducing overlap and re-examining the distribution of responsibilities between them.

The Place of Québec in Canada

Québec is a distinct society within the Canadian federation. Our history, our francophone majority, our culture, our laws and our institutions are testimony to this.

Two recent attempts to amend the Canadian constitution were not successful. While an important issue, this regrettable situation does not justify the break-up of Canada.

Québec has flourished within Canada. We believe the government of Québec must control its areas of responsibility and be a willing party to any change in its relationship with the federal government.

We want to work together with our fellow Canadians to find solutions to our common problems. We wish to continue building a fair and prosperous country based on our common values and mutual interests.

By voting NO, we are rejecting separation, not abandoning any constitutional position. All other avenues, be they administrative or constitutional, remain open to respond to our needs and those of future generations.

Québec in Canada: our Best Bet for the Future

According to the United Nations, Canada has achieved one of the world's highest standards of living. Here in Québec, we have developed a modern system of education and founded world-class businesses and institutions. Individual Quebecers have distinguished themselves in all walks of life.

Canada has proven that diversity and distinctiveness can be retained while building and sharing our country together.

Ours is also a country of rights and freedoms, one in which Quebecers and other Canadians share basic values such as cooperation, moderation, tolerance and respect for minorities.

We are proud Quebecers and proud Canadians. That is why we will vote NO.

*The complete text is available on request in other languages from
the Committee of Quebecers for the NO at
1 800 957-2966 or (514) 350-4000.*